

## **CHARGE / CHARGÉE DE COMMUNICATION** **(Secrétaire / Attaché contractuel)**

### **Fonction**

- Gérer la communication interne et externe de l'administration communale
- Gérer les newsletters interne et externe
- Gérer le site web communal et des réseaux sociaux
- Mettre en place des outils de reporting de communication
- Créer des supports graphiques pour la commune et ses événements : création de supports papier, d'animations digitales, de montage vidéo...
- Proposer des stratégies pour diffuser et faire évoluer l'image et la communication de la commune d'Evere
- Rédiger le journal communal « InfoEvere »
- Veiller au respect de la charte graphique et des procédures
- Gérer les fournisseurs, les appels d'offre et les budgets du service de la communication

### **Profil**

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de baccalauréat ou de master en graphisme, communication, marketing, publicité ou journalisme
- Vous êtes capable de gérer la communication dans sa globalité et sur tous supports
- Curieux, vous avez envie d'apprendre constamment et vous suivez de près les tendances en matière de marketing et de communication.
- La structure, l'organisation et la planification sont vos points forts.
- Vous êtes créatif et possédez le sens de l'esthétique, des typos, de la mise en page.
- La suite Adobe n'a évidemment aucun secret pour vous.
- Vous avez le souci du détail et le sens des responsabilités.
- Vous êtes en mesure de travailler de manière autonome et vous respectez les délais.
- Vous êtes enthousiaste et faites preuve d'assertivité.
- Une bonne connaissance de la seconde langue nationale est un plus

Vous vous reconnaissez dans cette annonce ? Vous souhaitez exercer la communication sous toutes ses facettes ? N'hésitez plus et venez rejoindre notre pôle communication pour développer avec nous l'image de la commune d'Evere !

**Entrée en service** : Immédiate – Contrat à durée indéterminée 36h/semaine.

### **Avantages**

Chèques-repas de 8,00 €/jour de prestation, abonnement STIB, assurance hospitalisation, prime vélo, prime piéton, parking d'entreprise, équilibre vie privée/vie professionnelle, possibilité de télétravail 2 jours/semaine maximum, 36 jours de congé annuel au pro rata de l'horaire, assurance pension complémentaire à charge de l'employeur pour le personnel contractuel, réductions sur Tour-opérateurs.